

Fiche de données de sécurité UE BLACK SPRAY

Date d'édition / Référence	12.11.2008	uh		
Remplace l'édition du	15.06.2006	uh		
Date d'impression	25.03.2009	Fiche no. 950	Version 1	Page 1 de 6
	Edition		Supprimé	

Société BUCHER AG LANGENTHAL, MOTOREX-Schmiertechnik, CH-4901 Langenthal, Suisse

1 Nom commercial et fournisseur

- 1.1 Nom commercial / Marquage des marchandises **BLACK SPRAY**
- 1.2 Application / Emploi Aérosol de couleur
- 1.3 Fabricant BUCHER AG LANGENTHAL, MOTOREX-Schmiertechnik, CH-4901 Langenthal, Schweiz, T. +41 (0)62 919 7575
Auskunft zum Sicherheitsdatenblatt: msds@motorex.com
Importeur EU: MOTOREX Deutschland AG, Mathysstrasse 20, D-76133 Karlsruhe
- Fournisseur BUCHER AG LANGENTHAL, MOTOREX-Schmiertechnik, CH-4901 Langenthal, Schweiz, T. +41 (0)62 919 7575
- 1.4 No. secours toxique
Public Centre d'informations toxicologiques, CH-8028 Zurich, E-mail: info@toxi.ch, T. +41 (0)44 251 51 51, CH-numéro d'urgence: 145
- 1.5 Produit no.
-

2 Identification des dangers

Extrêmement inflammable. Irritant pour la peau. Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Bombe sous pression. Protéger du soleil et de températures supérieures à 50°C. Même vide, ne pas percer ni brûler. Ne pas vaporiser contre une flamme ou un objet incandescent.

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Tenir à l'abri des enfants.

3 Composition

3.1 Caractérisation chimique

Hydrocarbures
Butane
Xylène:

3.2 Composants dangereux

Substances dangereuses selon les critères de la CEE (Directive 88/379/CEE):

No. CAS 64742-49-0 25-50 % Naphtha, hydrogéné; léger: benzène < 0.1%

No. EINECS/ELINCS: 265-151-9

Xn: Nocif. F: Facilement inflammable. N: Dangereux pour l'environnement. R11: Facilement inflammable. R38: Irritant pour la peau. R65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Valeurs VME : 1440 mg/m3

Fiche de données de sécurité UE BLACK SPRAY

Date d'édition / Référence	12.11.2008	uh		
Remplace l'édition du	15.06.2006	uh		
Date d'impression	25.03.2009	Fiche no. 950	Version 1	Page 2 de 6
	Edition		Supprimé	

No. CAS 106-97-8	25-50 % Butane No. EINECS/ELINCS: 203-448-7 F+: Extrêmement inflammable. R12: Extrêmement inflammable. Valeurs VME : 1900 mg/m3
No. CAS 74-98-6	10-25 % Propane No. EINECS/ELINCS: 200-827-9 F+: Extrêmement inflammable. R12: Extrêmement inflammable. Valeurs VME : 1800 mg/m3
No. CAS 1330-20-7	5-10 % Xylène, mélange d'isomères No. EINECS/ELINCS: 215-535-7 Xn: Nocif. R10: Inflammable. R38: Irritant pour la peau. R20/21: Nocif par inhalation et par contact avec la peau. Valeurs VME : 435 mg/m3
No. CAS 162303-51-7	< 2.5 % 1- Butanol, titan(4+) sel, polymère Xn: Nocif. R22: Nocif en cas d'ingestion. R41: Risque de lésions oculaires graves. R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. R37/38: Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
No. CAS 71-36-3	< 2.5 % n-Butylalcohole Xn: Nocif. R10: Inflammable. R22: Nocif en cas d'ingestion. R41: Risque de lésions oculaires graves. R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. R37/38: Irritant pour les voies respiratoires et la peau.

3.3 Autres informations

4 Premiers secours	Pas d'effets indésirables prévisibles par cette voie d'exposition, qui ne peut être qu'accidentelle dans les conditions normales d'utilisation.
4.1 Contact avec les yeux	En cas de contact avec les yeux, consulter immédiatement le médecin.
4.2 Contact avec la peau	Enlever les résidus au savon et à l'eau.
4.3 Ingestion	Aucune absorption possible sous réserve d'une application professionnelle et correcte.
4.4 Inhalation	Transporter à l'air frais.
4.5 Autres informations	

5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction appropriés	Dioxyde de carbone, poudre et mousse protéinique.
5.2 Moyens d'extinction inappropriés	Aspergeant d'eau.
5.3 Autres informations	Aucun.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Veiller à une ventilation suffisante.
Ne pas rejeter dans les égouts ou autre cours ou étendue d'eau.
Conserver à l'écart de toute source d'ignition.

Fiche de données de sécurité UE

BLACK SPRAY

Date d'édition / Référence	12.11.2008	uh		
Remplace l'édition du	15.06.2006	uh		
Date d'impression	25.03.2009	Fiche no. 950	Version 1	Page 3 de 6
	Edition		Supprimé	

Contenir et recouvrir les déversements à l'aide d'un produit absorbant approprié puis éliminer.

7 Manipulation et stockage

- 7.1 Manipulation Ne pas vaporiser contre une flamme ou un objet incandescent. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
- 7.2 Hygiène du travail Eviter de respirer les brouillards.
- 7.3 Stockage Protéger du soleil et de températures supérieures à 50°C. Tenir à l'abri des enfants.
- 7.4 Lieu de stockage
- 7.5 Protection contre l'incendie et les explosions N'utiliser qu'avec une bonne aération.

8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

- 8.1 Contrôle de l'exposition Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour la plupart des opérations.
- 8.2 Valeurs limites d'exposition Aucune n'est établie pour le mélange.
- 8.3 Contrôle de l'exposition professionnelle
- 8.3.1 Protection respiratoire Aucun n'est nécessaire.
- 8.3.2 Protection des mains Gants de protection.
- 8.3.3 Protection des yeux Porter des lunettes de sécurité.
- 8.3.4 Autres
- 8.4 Contrôle de l'exposition de l'environnement

9 Propriétés physiques et chimiques

- 9.1 Aspect gaz liquéfié
- 9.2 Couleur noir
- 9.3 Odeur de solvant
- 9.4 Changement d'état Contrôlé selon:
- 9.5 Densité 0.98 g/cm³ (20°C) ASTM D 4052
- 9.6 Pression de vapeur 8300 mbar (20°C)

Fiche de données de sécurité UE

BLACK SPRAY

Date d'édition / Référence	12.11.2008	uh		
Remplace l'édition du	15.06.2006	uh		
Date d'impression	25.03.2009	Fiche no. 950	Version 1	Page 4 de 6
	Edition		Supprimé	

9.7 Viscosité	<1 mm ² /s (40°C)	DIN 51562-1
9.8 Solubilité dans l'eau	pratiquement insoluble	
9.9 pH	non applicable	
9.10 Point d'éclair	<0 °C	
9.11 Température d'auto-inflammation	170 °C	
9.12 Limites d'explosivité	inf.: 1.5 Vol% sup.: 10.9 Vol%	((1013 mbar))
9.13 Autres informations Coeff. de part. n-octanol/eau Taux d'évaporation		

10 Stabilité et réactivité

10.1 Décomposition thermique	Stable dans les conditions recommandées pour le stockage.
10.2 Produits de décomposition dangereux	Aucun, dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.
10.3 Conditions / matières à éviter	Aucun danger connu.
10.4 Autres informations	

11 Informations toxicologiques

11.1 Toxicité aiguë	Symptômes possibles d'une surexposition: effets narcotiques.
11.2 Toxicité chronique	
11.3 Autres informations	

12 Informations écologiques

12.1 Écotoxicité	Classification du danger pour l'eau (Allemagne): Classe 2 (classification propre): nuisible à l'eau.
12.2 Mobilité	
12.3 Persistance et dégradabilité	
12.4 Potentiel de bioaccumulation	
12.5 Autres informations	

Fiche de données de sécurité UE

BLACK SPRAY

Date d'édition / Référence	12.11.2008	uh		
Remplace l'édition du	15.06.2006	uh		
Date d'impression	25.03.2009	Fiche no. 950	Version 1	Page 5 de 6
	Edition		Supprimé	

13 Elimination Des conseils sur les méthodes d'élimination préconisées doivent être disponibles auprès des autorités locales et nationales.

13.1 Code de déchet UE/CH 16 01 99 Déchet n.s.a.

14 Transport

14.1 Transport par terre ADR 2 RID 2
Code class. 5F

Numéro UN 1950 Code Kemler
Groupe d'emball.
Désignation officielle AÉROSOLS

14.2 Transport maritime ADNR IMDG 2

Numéro UN 1950
EMS F-D, S-U MFAG
Groupe d'emball.
Désignation officielle Aerosols, inflammable
Polluant marin

14.3 Transport aérien OACI / IATA-DGR 2.1
Numéro UN 1950
Désignation officielle Aerosols, inflammable
Subsidiary Risk
Labels Flammable gas
Groupe d'emball.
Avion de passagers Instructions d'emballage Y203
max. 30 kg G
Avion-Cargo Instructions d'emballage 203
max. 75 kg

14.4 Autres informations Ce produit est classifié pour le transport.

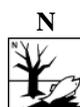
15 Informations réglementaires Ce produit nécessite la classification selon les critères de la CEE et la "Gefahrstoffverordnung".

15.1 No. UN 1950

15.2 Prescriptions nationales

15.3 No. EINECS/ELINCS

15.4 Symboles de danger



Fiche de données de sécurité UE

BLACK SPRAY

Date d'édition / Référence	12.11.2008	uh		
Remplace l'édition du	15.06.2006	uh		
Date d'impression	25.03.2009	Fiche no. 950	Version 1	Page 6 de 6
	Edition		Supprimé	

15.5	Indications de danger	Xi: Irritant. F+: Extrêmement inflammable. N: Dangereux pour l'environnement. Contient Propane, Xylène, mélange d'isomères, Butane, Naphtha, hydrogéné; léger: benzène < 0.1%.
15.6	Phrases R	R: 12-38-51/53 12 Extrêmement inflammable. 38 Irritant pour la peau. 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
15.7	Phrases S	S: 16-23-51-61-24/25 16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. 23 Ne pas respirer les aérosols. 51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. 61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité. 24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
15.8	Valeur VME	
15.9	Classification BVD (CH)	
15.10	VbF (D)	
15.11	Autres informations	Aucun.
16	Autres informations	Pas d'autres informations.

Les données mentionnées ci-dessus correspondent à l'état actuel de nos connaissances et de notre expérience. Les fiches de données sécurité servent à la description des produits compte tenu des exigences de sécurité. Les données ne sont pas des garanties des caractéristiques des produits.